

Utilisation des colonnes



- Une carte est nécessaire pour leur ouverture (la même que pour les déchèteries).

Pourquoi une carte ? ► Pour identifier et comptabiliser vos dépôts, dans le cadre de la Tarification Incitative (+ d'infos : www.sba63.fr).

Si vous ne possédez pas de carte d'accès aux déchèteries et aux Points d'Apport Volontaire, **merci de contacter le SBA au 04.73.647.444.** ou effectuer **vos** demande sur le site internet www.sba63.fr.

Mode d'emploi



Pour tout problème d'utilisation :
04 73 647 444



Les colonnes à verre et gros cartons restent en accès libre.



1 Placez votre carte d'accès devant le lecteur pour identification.



2 Laissez votre carte quelques secondes, jusqu'à voir apparaître une lumière bleue et la mention «OK».



3 Vous pouvez ouvrir la colonne.



4 Déposez vos ordures ménagères avec des sacs de 30 litres uniquement.



4 Déposez vos emballages recyclables en vrac, 30 litres par apport (pas de sac).



5 Refermez la colonne.

- Pour faciliter le dépôt des emballages, l'ouverture de la colonne à recyclables est réduite. Cela ne change pas le volume que vous pouvez déposer : 30 litres.
- Les colonnes situées allée des Bois et Boulevard Desaix ont une capacité de 90 litres.



INFORMATION
Centre-ville de Châtel-Guyon

Information sur la collecte des déchets en Point d'Apport Volontaire

Les Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) accueillent les ordures ménagères et les emballages recyclables mais aussi le verre ou les gros cartons, selon les emplacements.

- Ils sont accessibles 24/24h, 7 jours sur 7,
- Ils sont situés à moins de 200 mètres de chaque foyer et libèrent le centre-ville des bacs à demeure sur les trottoirs,
- ils permettent d'individualiser les dépôts de chacun, dans le cadre de la tarification incitative.

Ces colonnes sont situées :

- Rue de la Pérouse
- Avenue des Etats-Unis (2 points)
- Rue du Dr Levadoux
- Rue Blaise Pascal
- Rue des Ecoles
- Place du Marché
- Place de l'Orme
- Rue Jean Levadoux
- Allée des Bois - Salle des fêtes
- Place Brosson
- Rue du Dr Gübler (début de la rue, proximité grand parking)
- Rue du Dr Gübler (proximité ancien Hôtel Continental)
- Rue Alfred Punett
- Avenue de Brocqueville
- Rue Saint-Jean d'En Haut (Saint-Hippolyte)
- Boulevard Desaix (proximité complexe sportif)

► Pour déposer vos déchets, vous avez accès à l'ensemble des colonnes.

- Des colonnes pour les gros cartons sont installées rues du Dr Gübler et Blaise Pascal.
- Des colonnes enterrées pour le verre sont aussi présentes rue du Dr Gübler, allée des Bois (en complément des colonnes aériennes, déjà présentes).



Pour connaître le P.A.V le plus proche de chez vous, une carte est consultable sur www.sba63.fr.

Emballages recyclables



En vrac dans la colonne à emballages recyclables (30 litres par apport)



Un sac de pré-collecte est fourni avec cette brochure pour vous permettre de déposer vos emballages recyclables.

Ordures ménagères



Dans des sacs bien fermés puis dans la colonne à ordures ménagères (sacs de 30 litres uniquement)



**Info Tri
04 73 647 444
www.sba63.fr**

